



12 septembre 2007

C 15/2007

Communication au Conseil communal

(Séance du 12 septembre 2007)

Sécurisation de la conduite d'eau potable de Lausanne Lutry - Montalègre Tronçon place de la Gare Pully – chemin du Levant Lausanne

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La présente communication a pour but d'informer votre Conseil sur la décision prise par le Service des eaux de la Ville de Lausanne (**eauservice**) de faire procéder aux travaux de sécurisation de leur conduite d'alimentation d'eau potable Lutry – Montalègre sur le tronçon place de la Gare Pully Nord – chemin du Levant.

Eauservice avait profité des travaux entrepris en commun par les communes de Pully et de Lausanne en 2002 pour modifier le tracé en bas du chemin du Liaudoz à l'occasion de la suppression du passage à niveau sur la ligne de Berne et la création d'un passage inférieur pour piéton, pour remplacer leur canalisation par un tuyau Hobas, (tuyau en fibre de verre). Ce choix à l'époque, était lié au tracé à proximité des voies CFF et aux risques dus aux courants vagabonds. Ces travaux se sont déroulés en même temps que la pose des collecteurs séparatifs, liée au réaménagement du quartier des Alpes.

Malheureusement, à deux reprises, dans l'intervalle d'une année, **eauservice** est intervenu pour des ruptures en 2004, sur un tuyau de ce type, posé en 2000. A chaque fois le tuyau avait éclaté sans découverte de signe apparent et sans que l'on puisse fournir d'explications sérieuses. Les SIG (Service Industriels Genève) ont eu également des problèmes similaires chez eux, sans qu'une quelconque explication crédible puisse être apportée.

Forts de ces mauvaises expériences, autant les SIG que **eauservice** ont pris comme première mesure, le boycott de ce type de tuyau, puis le recensement des tronçons et l'analyse des risques.

Le tronçon situé entre l'avenue des Alpes et le chemin du Levant a été considéré comme étant à risque, compte tenu de la proximité des voies CFF.

La décision de le sécuriser a donc été prise.

La technique qui sera utilisée s'appelle le **Swagelining**, qui consiste à introduire dans l'ancienne canalisation un tube de polyéthylène préalablement chauffé et déformé en passant à travers une filière circulaire conique. Le tube reprend ensuite sa forme initiale en refroidissant.

L'avantage est de ne pas créer de fouilles sur tout le tracé pour exécuter la réparation ; seules des ouvertures locales seront nécessaires pour pousser les tubes.

Les travaux sont planifiés du lundi 24 septembre au vendredi 2 novembre.

Dans une première phase, ils se dérouleront exclusivement sur l'avenue des Alpes. Les places de parc balisées face au café-restaurant, ainsi que celles sises au droit de l'immeuble no 16 de cette artère seront supprimées. Durant ces travaux, les usagers pourront stationner gratuitement leur véhicule dans le parking souterrain des Alpes

Du matériel (tuyaux) sera entreposé sur la chaussée, plus précisément sur la voie canalisant le trafic en direction du ch. de Rennier. Toutefois, la circulation sera maintenue et régie par une signalisation lumineuse provisoire.

Dans une deuxième phase, soit du 1^{er} au 26 octobre 2007 y compris, le transit des véhicules ne sera plus possible sur la partie inférieure du chemin du Liaudoz, à savoir entre le giratoire sis au bas de ce chemin et le passage pour piétons balisé au sud du bâtiment no 50 de cette artère (salles de gymnastique du collège des Alpes). Une signalisation ad hoc et des déviations seront mises en place.

Le cheminement des piétons sera maintenu.

Deux arrêts des Transports publics de la région lausannoise (TL) seront déplacés, soit :

- l'arrêt « Les Liaudes » sur le chemin Jean Pavillard
- celui « des Roses » au Sud du chemin du Levant.

En plus des informations aux riverains données habituellement par Police, **ea**uservice fera paraître un article dans Le Régional et 24Heures pour expliquer l'objet de leurs travaux sur cette canalisation récemment posée.

Ces travaux seront pilotés et entièrement financés par le Service des eaux de la Ville de Lausanne.